

The Project Gutenberg eBook of Lendemains de Guerre des Flandres à la Meuse, by

This ebook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this ebook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you'll have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

Title: Lendemains de Guerre des Flandres à la Meuse

Artist: Émile Tatin

Commentator: René Gobillot

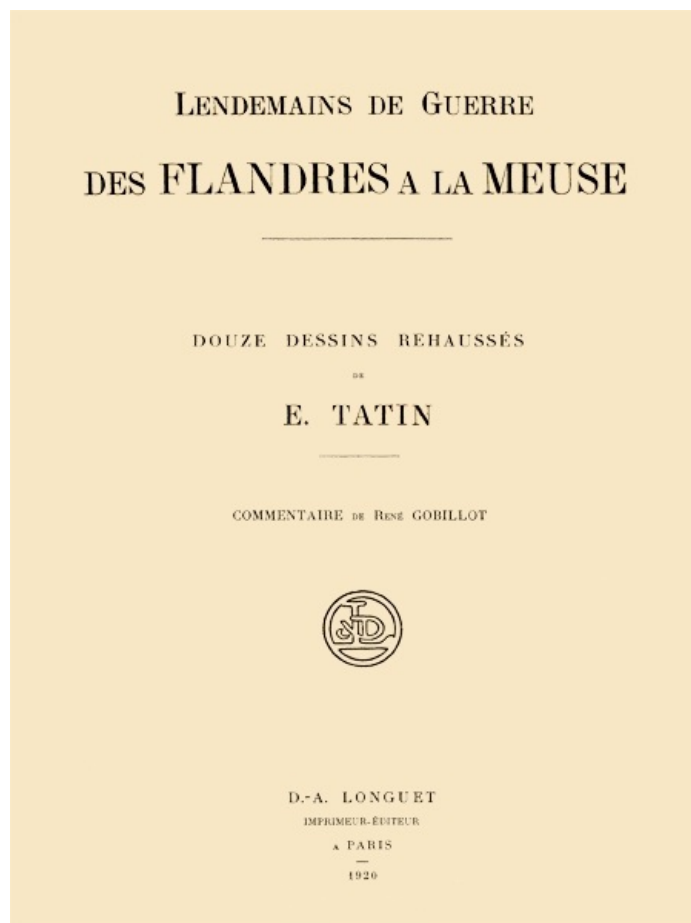
Release date: December 4, 2013 [EBook #44346]

Language: French

Credits: Produced by Claudine Corbasson and the Online Distributed Proofreading Team at <http://www.pgdp.net> (This file was produced from images generously made available by the Bibliothèque nationale de France (BnF/Gallica) at <http://gallica.bnf.fr>)

*** START OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK LENDEMAINS DE GUERRE DES FLANDRES
À LA MEUSE ***

[Au lecteur](#)



LENDEMAINS DE GUERRE

DES FLANDRES A LA MEUSE

La renaissance de la vie dans les villes martyres, telle est la très noble et réconfortante pensée que M. Tatin s'est proposé d'exprimer dans les douze dessins rehaussés qui font l'objet de ce recueil.

Fantassin, puis artilleur après qu'une blessure l'eût obligé à un changement d'arme, il a pu au cours de sa campagne de cinquante mois accumuler croquis, documents, tableaux; mais, au milieu des amas sans nom où les pierres de France chantaient encore la chanson de tous les souvenirs qui dormaient en elles, M. Tatin a senti vibrer en lui une émotion profonde qui l'incitait à traduire en même temps que l'horreur matérielle des ruines, la forte espérance émanant des choses qui ne veulent pas mourir.

Cette pensée, il l'a rendue avec la science et la conscience d'un talent qui cherche dans son intime sensibilité l'inspiration créatrice, et dont le faire original éclaire de larges teintes lumineuses un dessin ferme où la plume sait trouver souvent les accents du burin.

Son œuvre, toutefois, n'eût été réservée qu'à quelques privilégiés, si M. Tatin n'avait eu la pensée de faire reproduire ses planches afin d'accroître le nombre de ceux qui seraient appelés à en jouir.

*
* *

Parler de la barbarie germanique est presque devenu un lieu commun. En 1915 déjà, un rapport officiel stigmatisait ainsi les procédés de l'ennemi: «On peut dire que jamais une guerre entre nations civilisées n'a eu le caractère sauvage et féroce de celle qui est en ce moment portée sur notre sol par un adversaire implacable... Les faits qui nous ont été révélés accusent dans la mentalité allemande, depuis 1870, une étonnante régression.»

Cette opinion fut confirmée par les trois années de guerre qui suivirent et au cours desquelles la marée allemande, dans ses mouvements de flux et de reflux, a porté de nouveau ses ravages, en certains points du front, avec une perfection destructrice qui n'avait jamais encore été atteinte.

De la mer aux Vosges, aux champs de Flandre, d'Artois, de Picardie, de Champagne, de Lorraine, les cités meurtries se succèdent, jalonnant la voie douloureuse, sacrée par tant de morts, de sang, de souffrances et de ruines, au long de laquelle se disputèrent les destinées de la France.

La justice voulait qu'hommage fût rendu aux vaillantes blessées qui portèrent si lourdement le poids de l'invasion et qui, par leur résistance, évitèrent que la souillure en fût portée plus avant. Leurs plaies béantes sont là pour affirmer qu'elles furent héroïques sous la mitraille autant qu'elles savaient être, aux jours heureux, maternelles, accueillantes et douces.

Suivant les caprices du front, parcourons les douze stations de notre pèlerinage.

Tout d'abord, voici Lens! véritable vision de cauchemar, où l'œuvre de destruction a atteint son maximum, où tout ce qui n'a pu être enlevé a été bombardé et miné, où les galeries ont été noyées et les installations rasées.

Cette ville dont les origines se perdent dans le lointain des temps gallo-romains, avait été, à l'époque médiévale, le siège d'un comté florissant et devint, à la fin du XV^e siècle, place forte entre les mains de l'Espagnol.

Le 20 août 1648, elle assista à la belle victoire que Condé remporta sur l'armée de Sa Majesté Catholique, et, quelques années plus tard, la paix des Pyrénées la fit rentrer dans la communauté française.

Elle ne comptait guère plus de 3.000 habitants quand, en 1850, fut entreprise l'exploitation des mines qui devait en faire, chez nous, la métropole de la houille.

Aujourd'hui, elle est transformée en une solitude désolée digne de l'Enfer du Dante, en un inextricable chaos d'où surgissent partout, comme aux abords de la fosse n° 4, d'effrayants spectres de charpentes et de poutres brisées émergeant telles les épaves du plus sinistre des naufrages!

Devant le cataclysme qui est passé là, balayant, soulevant, déchirant et écrasant tout, on serait tenté de croire la vie à jamais abolie de ces champs de ruines, si on ne voyait, par endroits,

s'échapper du sein même de la terre des volutes de fumée, indice de la vie qui déjà reprend dans les caves des corons, où des mineurs se sont réinstallés, en attendant des abris moins précaires.

Lens resta en pleine zone d'action pendant presque toute la durée de la guerre. Douai, au contraire, se trouvait au delà du front en pays occupé et si la ville eut moins à souffrir du feu de l'artillerie, le barbare, cependant, ne la voulut pas rendre intacte.

Ce n'était pas la première fois, au cours de son histoire, qu'elle sentait s'appesantir sur elle les rigueurs de la guerre. En 1479, elle avait obligé le roi Louis XI, qui l'avait investie, à lever le blocus et sa joie se traduisit par une procession qui devint dans la suite la célèbre fête de *Gayant*.

Dotée d'un Parlement, en 1709, par Louis XIV, elle tomba, un an plus tard, aux mains de l'ennemi, après cinquante-deux jours de tranchée ouverte et ne fut reconquise par Villars qu'en 1712.

Elle vécut dès lors partagée entre les travaux de sa Cour de Justice et ceux de son Université qui subsista jusqu'en 1887. Malgré son activité militaire, elle était restée cité paisible aux rues calmes, bordées de vieux hôtels; et ainsi la trouva la guerre.

Après l'avoir tenue, quatre années durant, en arrière de ses lignes, l'ennemi dut l'abandonner brusquement.

Dans sa fuite, par bonheur trop hâtive, il n'a pu organiser ici la destruction aussi minutieusement qu'ailleurs. Bien malgré lui sans doute, les principaux monuments ont été à peu près épargnés. La place du Marché, elle, fut moins favorisée et les maisons qui formaient sa couronne sont pour la plupart réduites en poussière.

Sous la garde du beffroi, symbole des libertés municipales, le marché s'organise. Le terre-plein central s'est garni de baraques improvisées, faites de quelques piquets et de lambeaux de bâches, sous lesquelles la foule afflue, tandis que, le long du trottoir, la voiture d'un messenger des environs assure le ravitaillement de ces boutiques de fortune.

Pas plus que la vieille ville parlementaire des Flandres, la cité archiépiscopale du doux Fénelon n'a été épargnée.

A Cambrai, le saccage fut plus grand qu'à Douai et ne s'accomplit, là aussi, qu'au dernier instant; toutefois le souvenir de ses grandeurs passées lui est un gage de résurrection prochaine. Submergée par le flot des premières invasions, elle n'en fut atteinte ni dans son activité ni dans sa richesse. Plus tard, au lendemain de la lutte séculaire, à l'issue de laquelle lui furent octroyées ses chartes communales, un de ses artisans découvrait, dit-on, le fin tissu dont la fabrication assura la renommée des métiers cambrésiens et auquel on conserva le nom de «batiste» en souvenir de son inventeur.

Chaudement disputée pendant les XVI^e et XVII^e siècles, elle ne fit retour à la France qu'en 1677 après avoir été assiégée par Louis XIV en personne.

Sa prospérité d'avant-guerre en faisait pour l'ennemi une proie souhaitable qu'il pressura, du reste, à merci et qu'il essaya de défigurer quand force lui fut de l'abandonner.

La place d'Armes qui constitue le centre du mouvement et des affaires a été démolie. Tout ce bel ensemble n'est plus qu'une masse informe de décombres, au milieu desquels l'hôtel de ville, toujours debout, présente de multiples et graves blessures.

La cathédrale, cœur de la vie spirituelle, a été, également, insultée. Son clocher, éventré à la hauteur du premier étage, se dresse encore comme par miracle, mais sa béante déchirure le voue à une prochaine ruine si l'on n'y porte bientôt remède.

Parmi les villes meurtries, Arras se place au premier rang, et il faut remonter à la prise de la place par Louis XI en 1479 pour retrouver trace d'une désolation comparable à celle qui, aujourd'hui, s'offre, ici même aux yeux.

Les sièges de 1640 et de 1654 l'avaient, en effet, laissée, pour ainsi dire, intacte et les siècles nous l'avaient transmise avec son cachet espagnol, ses places entourées d'arcades, ses maisons à pignons en escalier et son merveilleux hôtel de ville de la Renaissance, qui lui conservaient son allure noble de capitale provinciale. Qui reconnaîtrait ce charmant décor dans ces pierres effondrées et éparses, objets de nos respects et de notre admiration, dans ces façades déchiquetées où se lisent encore tant d'émouvantes beautés et de fières souffrances?

La pensée de ces douleurs est cependant toute notre espérance, puisqu'elle nous apporte la certitude qu'en ces monuments réside toujours une vraie vie, impersonnelle sans doute, mais vie humaine pourtant en laquelle s'incarnent toutes les existences de la cité.

En ces jours d'épreuves, plus encore qu'aux heures paisibles et prospères, l'hôtel de ville est la «maison commune», celle où tous, jadis, se réunissaient pour contribuer à rendre plus active cette vie municipale dont nos villes du Nord furent toujours si jalousement fières.

Ici, une chose s'affirme: la volonté de renaître. Peu de localités même auront fait preuve d'une telle énergie. Déjà, en différentes rues, des maisons, de vraies maisons à étages ont été rebâties. Activement, on pousse les travaux de reconstruction et, afin de hâter les déblaiements qui en sont les préliminaires obligés, des voies Decauville ont été installées dont l'une arrive jusqu'au cœur de la grande place, où se poursuit, au milieu du sifflement et du halètement des

locomotives, l'œuvre de reconstitution.

Malgré les difficultés de la tâche, on sent qu'une invincible ténacité préside à ces restaurations et c'est le plus sûr gage du bel avenir qui attend demain la ville sortie de ses cendres.

A mi-chemin d'Arras et d'Amiens, Albert vivait à l'ombre de son clocher.

Célèbre par son sanctuaire vénéré dès le haut moyen âge, la petite ville constituait un fief qui fut, au temps de Marie de Médicis, acheté par le ministre Concini, puis transmis, en 1619, à Charles d'Albert, duc de Luynes.

Agricole et industrielle, elle devait surtout son développement au pèlerinage très fréquenté de Notre-Dame de Brebières, qui attirait chaque année de pieuses foules. Ses habitants disaient d'elle non sans fierté: «C'est la Lourdes du Nord!» et la belle basilique bâtie de 1885 à 1895 dans le style romano-byzantin leur donnait, somme toute, raison.

Avec l'obstination malfaisante qu'il mettait à saccager nos manifestations de beauté et de foi, l'Allemand s'est acharné sur ce sanctuaire béni où se trouvaient réunis à profusion marbres, vitraux, mosaïques.

Toutes ces œuvres d'art sont réduites en cendres, ainsi que l'admirable Vierge dorée qui, du haut du clocher, offrait son Fils aux adorations. Longtemps, la statue mutilée par les obus resta penchée au-dessus du vide et comme pleurant sur la désolation de son temple; puis, un jour, une dernière rafale la fit s'effondrer au milieu des matériaux amoncelés où elle est encore enfouie.

Albert ne fut pas la seule victime de la terre picarde. La vieille forteresse de Péronne, endormie dans la ceinture de ses remparts, se contemplait dans son passé, empanaché de nobles souvenirs et de grandes actions.

Ville féodale et place de guerre, elle joua un rôle important au moyen âge. Deux rois de France, Charles le Simple et Louis XI, y furent retenus prisonniers et ses murailles assistèrent aux luttes acharnées que les armées du Roi livraient aux gens du duc de Bourgogne.

En 1536, Charles-Quint l'assiégea et fut repoussé grâce à l'héroïne Catherine de Poix, dite Marie Fouré. Un peu moins d'un siècle plus tard, en 1631, Louis XIII y signa le traité qui préparait la réunion à la France de la Cerdagne et du Roussillon.

Plus près de nous, en 1870, elle opposa à l'armée prussienne une résistance qui lui valut un bombardement de treize jours, la mutilation de son clocher et la destruction du huitième de ses maisons.

En récompense de sa valeureuse conduite, le 12 juillet 1914, au cours de fêtes grandioses, la croix de la Légion d'honneur était remise à l'antique capitale du Vermandois. Six semaines plus tard, l'ennemi paraissait sous ses murs.

Occupée dès le 28 août 1914, délivrée peu après, elle dut à sa proximité du front de connaître de dures heures.

Du charmant hôtel de ville et de son porche voûté d'ogives, il ne reste qu'un informe squelette sur lequel s'est écrasé son élégant campanile. Sur ces décombres, l'ennemi avait placardé l'inscription suivante qui voulait sans doute être spirituelle: «Nicht ärgern. Nur wundern. (Ne pas s'irriter, mais seulement admirer.)» Or, bien plutôt que la manifestation de la force brutale, ce qu'il convient d'admirer ici, c'est le réveil de l'activité. Quelques habitants sont revenus que l'on voit s'approvisionnant aux boutiques improvisées en un coin de la place. Singulier contraste que celui de la vie qui s'acharne à se réimplanter dans cette désolation de mort, et que l'on retrouve partout aussi énergique et frappant!

Sur une riante colline, dont la rivière des Trois-Doms baigne le pied, s'élevait Montdidier, serrée autour de ses deux églises, Saint-Sépulcre et Saint-Pierre, jolis monuments du style flamboyant et de la Renaissance que n'avait pas déflorés le siège victorieusement soutenu par la place en 1636.

Au dire d'un combattant qui y entra à la suite des Allemands, il semble qu'un formidable tremblement sismique ait secoué le coteau. Ce ne sont que ruines accumulées que dominent quelques carcasses d'édifices lamentables, disjoints, ébranlés jusque dans leurs fondations, au milieu d'arbres hachés, brisés, déchiquetés.

Paysage chaotique qui donne l'impression de l'anéantissement total! Par bonheur, l'œuvre de mort n'atteignit pas partout cette plénitude.

Ainsi en fut-il à Saint-Quentin! Sa situation géographique valut à cette place dès sa fondation des alternatives de bonne et de mauvaise fortune. Siège d'un évêché créé au lendemain du martyr de l'apôtre Quintinius, elle fut réduite en cendres par les Barbares et dut sa résurrection à saint Éloi qui y institua une communauté de clercs avec mission de veiller sur le tombeau de saint Quentin. Commerce et industrie profitèrent de l'afflux des pèlerins, qui, dès le X^e siècle, y achetaient des draps très réputés.

Son histoire militaire se résume en deux sièges mémorables: celui de 1557, où la ville, après avoir résisté héroïquement aux reîtres de Philippe II d'Espagne, connut les horreurs de la mise à sac et celui de 1870. Elle dut à sa position stratégique d'assister de 1914 à 1918 à un nouveau

pillage, mais cette fois méthodique, systématique, organisé, puis lorsque furent réduites à néant ses plus florissantes industries et dévalisées ses maisons, de voir employer contre elle l'artillerie et la sape. Son hôtel de ville, bijou des XV^e et XVI^e siècles, avec ses arcades, ses trois pignons et son campanile, porte de nombreuses blessures.

Meurtrie aussi et combien défigurée, l'antique collégiale gothique qui passe à tort ou à raison pour être au moins en partie l'œuvre de Vilard de Honnecourt! Sa masse émerge à l'extrémité de la rue Saint-André, elle-même bordée de décombres.

Ici, les dégâts n'atteignent pas seulement la surface, mais encore les sous-sols et les importants souterrains aménagés sous la place dès le moyen âge en vue de sièges éventuels et qui, tous, furent reliés entre eux afin de permettre la circulation à l'abri des avions et des bombes.

Plus pathétiques encore sont les ruines de Soissons, dont l'admirable cathédrale des XII^e et XIII^e siècles est de tous nos sanctuaires, le plus gravement touché.

Sa nef n'existe plus, complètement détruite par le bombardement; charpente, voûte, murs, piliers se sont effondrés et forment à terre un monstrueux amas qui sépare le chœur du grand portail au-dessus duquel se dresse, tragique, le moignon de la tour du Sud, poignante silhouette de ruine qui crie vengeance pour la profanation de la Maison de Dieu!

Autour de la cathédrale, même spectacle! Le cœur de la ville, cible des batteries allemandes, a été réduit en miettes. Les rues sont bordées de débris informes, sur lesquels on n'est pas peu étonné de voir plantée de loin en loin une pancarte indiquant que la boulangerie X, réinstallée dans tel autre endroit, se tient à la disposition des clients. L'humour, on le voit, ne perd pas ses droits et se manifeste en donnant un nouvel exemple de la force d'âme qui règne aux pays dévastés.

6 A l'arrière-plan, et dominant à l'extrême horizon ce chaos, surgissent les deux flèches de Saint-Jean-des-Vignes que de nombreux projectiles ont atteint sans le défigurer, mais en lui laissant de ces cicatrices profondes qui sont la marque même du Germain.

Placée sur la route des invasions, au milieu d'une plaine environnée de collines, Soissons eut, du XV^e siècle à 1870, de nombreux sièges à soutenir, mais l'héroïsme de sa défense ne put que rarement contrebalancer sa trop défavorable topographie.

Bien que ville épiscopale et malgré ses moutiers nombreux, elle formait un fief laïque qui ne fit retour à la couronne qu'en 1734.

Elle était autrefois le siège d'une généralité dont dépendait Château-Thierry. La vassale, bien que n'ayant pas été constamment sous les feux de l'ennemi, a voulu partager le sort de son antique suzeraine.

Témoin des deux «Marne», deux fois occupée et deux fois délivrée, cette bonne ville que l'on se représente assez bien comme douée de la même douce et quiète indolence qui était le propre de son fils le plus illustre, Jean de La Fontaine, a été successivement, à quatre années d'intervalle, tirée de sa paresseuse existence.

Moins épargnée en 1918 qu'en 1914, elle a dû son salut à l'armée sœur de la Jeune Amérique qui fit là ses premières armes et eut la joie, malgré de lourdes pertes, de voir aussitôt la Victoire sourire à ses glorieux drapeaux.

Bientôt la petite ville aura pansé ses plaies. Il n'en sera pas de même de la grande cité rémoise dont le martyre dura, sans un jour de répit, du début de septembre 1914 à la fin de septembre 1918, soit quarante-neuf mois pendant lesquels, sur 14.000 maisons ou édifices, le feu de l'ennemi en a détruit 12.000.

D'abord occupée pendant que se disputait notre première grande victoire, Reims, le 13 septembre 1914, avait accueilli triomphalement le retour de l'armée française. Enthousiasme, hélas, sans lendemain! Le 14 septembre, en effet, les batteries allemandes, installées à Nogent-l'Abbesse, Berru et Brimont, envoyaient à la ville ses premiers obus et le tir alla croissant d'intensité jusqu'au 19 septembre, jour où fut incendiée la cathédrale.

Cette rage qui, tour à tour, pendant plus de quatre ans se manifesta avec une extrême violence, puis se ralentit pour reprendre ensuite comme obéissant à quelque rythme mystérieux, marquait une volonté fermement arrêtée d'atteindre à la fois l'art et l'âme de la France, en détruisant le monument dans lequel s'incarnait notre génie et notre histoire, le sanctuaire même de la royauté et de la nation française, cri de beauté suprême jeté par le XIII^e siècle, où vibraient et palpitaient tant de nobles, de vivants, de triomphants souvenirs!

On a pu dire de cet édifice avec raison qu'il est notre Parthénon puisqu'il est l'une des plus pures conceptions du style français, l'«opus francigenum» de nos Pères, en même temps que le témoin de nos Gestes.

L'antique capitale des *Remi* avait vu Clovis venir recevoir le baptême et l'onction des mains de saint Remi. La cathédrale vit Jeanne d'Arc, arrivée au terme de sa mission divine, réaliser le salut de notre race en faisant couronner sous ses voûtes celui qu'on avait surnommé le roi de Bourges et dont elle avait fait le roi de France.

Vue des ruines de l'archevêché, la basilique des Sacres, auréolée du nimbe des martyrs paraît encore plus imposante et plus fière! A son ombre un pauvre arbre découronné par la mitraille achève de mourir et ses feuilles, avant que de tomber, jettent sur les dentelles de la pierre, un dernier rayon d'or, ultime hommage de la nature à la beauté!

Les Rémois ont puisé dans le spectacle de leur cathédrale invaincue une énergie admirable. Après avoir longtemps bravé les bombes, vécu, jour et nuit, la vie souterraine et montré en toutes circonstances, un touchant attachement aux cendres de leurs foyers, ils durent par ordre supérieur quitter leur ville. Mais à peine la victoire eut-elle ébranlé le front de Champagne si longtemps inchangé qu'ils réapparurent aussitôt afin de reprendre possession de la terre aimée et meurtrie.

Aujourd'hui, ils sont déjà 50.000! Ils vivent on se demande comment, mais les rues bordées de décombres présentent une animation de bon augure. Des baraques juchées sur les ruines abritent des magasins. Les grandes maisons de vins ont repris leurs affaires; les usines renaissent, des verreries ont rallumé leurs fours; des tissages recommencent à «tourner», près desquels on voit déjà quatre ou cinq teintureries. Merveilleux exemple de ce que peut sur la volonté d'un peuple l'amour du sol et la force des traditions!

Reims avait été la charnière du front de Champagne, Verdun fut la charnière même de tout le front de France.

Place forte au centre d'un pays sévère que sa situation aux Marches de Lorraine semble avoir prédestinée à être le champ clos où s'entrechoqueraient les races, Verdun, l'un des Trois-Évêchés de jadis, fut toujours très convoité. Sa réunion à la couronne par Henri II date de 1552.

Par deux fois, elle vit l'invasion se heurter à ses murs; en 1792 d'abord, puis en 1870, où elle résista plus de trois mois et ne capitula qu'après avoir tenté, par de meurtrières sorties, de rompre l'investissement.

Dès le lendemain de nos désastres, elle reprit sa garde sur les Côtes de Meuse au milieu de cet appareil guerrier qui lui donnait, dès le temps de paix, une physionomie très personnelle et vécut en se préparant à soutenir la première attaque de l'ennemi; mais elle l'attendait, sereine, parce que sûre d'elle-même et de ses défenseurs.

L'avenir justifia sa confiance. Citadelle inviolée, au moment le plus tragique de la lutte, elle incarne en elle la patrie tout entière et son héroïque résistance est une épopée très pure dans la grande épopée française.

Pendant la lutte d'une année qui se déroula autour d'elle, des forts de Douaumont et de Vaux à la cote 304 et au Mort-Homme, toutes nos armées participèrent à sa défense et la trouvèrent toujours inébranlable malgré ses brèches sans nombre.

7 Sous ses murs, notre volonté de «tenir» triompha de la volonté de vaincre qui animait l'ennemi. Ce fut vraiment l'instant culminant de la guerre et la vieille citadelle en est sortie déchirée mais glorieuse après avoir assisté à la plus effroyable des batailles de la plus effroyable des guerres.

Au milieu de ses villages tragiques, anéantis, pulvérisés, de ses bois rasés, de ses campagnes labourées, éventrées, houleuses, au sol ridé de petites vagues de terre, Verdun renaît.

Bien que protégée maintenant par Metz, elle garde son âme militaire. Au printemps de 1919, son aspect évoquait encore les grands mouvements de troupes et les files de camions des heures graves de la bataille avec l'alternance de ses courants. Mais cette animation, gaie et de bon aloi, n'est plus dominée par l'épouvantable fracas de la lutte acharnée où la mort coupait à pleine faux.

Bientôt elle aura recouvré sa vie d'autrefois et avec beaucoup d'autres sœurs blessées, elle pourra reprendre pour son compte la devise de Châteaudun, la ville martyre de 1870: *Extincta revivisco!*

*
* *

Anéanties, elles revivent! C'est bien là, en effet, le miracle qui s'accomplit tout au long de notre front martelé, où avec le poète on eût été tenté de répéter: *Sunt lacrymae rerum!* Mais ces larmes, parce qu'elles sont une manifestation de souffrance, sont encore une preuve d'amour et portent en soi, par le fait même, des promesses de vie.

Hindenburg avait dit: «On ne fait pas la guerre avec de la sensibilité.» Les ruines que sema son armée en sont la démonstration vivante; mais dans leur désarroi, nos pierres crieront plus encore que la barbarie de l'Allemand, la belle fidélité de nos populations du Nord et de l'Est qui, émues, elles aussi, de la grande pitié de la terre de France, reviennent dans leurs villes et dans leurs villages afin de réédifier, sur l'emplacement de leur foyer détruit, le nouveau foyer où elles entretiendront, durant une longue paix, le feu sacré de la vie.

Ce 16^e décembre 1919.

RENÉ GOBILLOT.

TABLE DES DESSINS

- 1 LENS.—La fosse n°4.
- 2 DOUAI.—La place du marché.
- 3 CAMBRAI.—La cathédrale.
- 4 ARRAS.—La petite place, L'hôtel de ville et le beffroi.
- 5 ALBERT.—Les ruines de Notre-Dame de Brebières.
- 6 PÉRONNE.—Place de l'Hôtel-de-Ville.
- 7 MONTDIDIER.—Vue générale.
- 8 SAINT-QUENTIN.—La Collégiale vue de la rue Saint-André.
- 9 SOISSONS.—La cathédrale et la rue de la Buerie.
- 10 CHATEAU-THIERRY.—Rue du Maréchal-Pétain.
- 11 REIMS.—La cathédrale vue des ruines de l'archevêché.
- 12 VERDUN.—Rue Saint-Paul.

TIRAGE LIMITÉ A 300 EXEMPLAIRES

Exemplaire N° : de dépôt légal

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.



Lens.

Fosse 4.

26 Août 1919.

E. TATIN. 1919. 



Douai.

Place de l'hôtel-de-Ville.

26 Août 1919.

E. TATIN. 1919. [E](#)



Cambrai. La Campanille vu de la rue St Nicolas Août 1919.

E. TATIN. 1919. 



Arras.

La petite place, l'hôtel de ville et le beffroi.

E. TATIN. 1919. 



Albert. Somme.

La Basilique.

Septembre 1919.

E. TATIN. 1919. 



Péronne. Somme.

Place de l'hôtel de ville.

Septembre 1919.

E. TATIN. 



Montdidier.

Septembre 1919.

E. TATIN. 1919. 



Saint Quentin Basilique et rue Saint-André Août 1919.

E. TATIN. 1919. 



Soissons.

Rue de la Buerie et la Cathédrale.

Septembre 1919.

E. TATIN. 



Chateau Thier *Rue du Maréchal Pétain.* Mai 1919.

E. TATIN. 1919. 



Reims.

La Cathédrale Septembre 1919.

E. TATIN. 



Verdun.

Place et rue Saint Paul.

mai 1919.

E. TATIN. Verdun 1919 [📄](#)

Au lecteur

Cette version électronique reproduit dans son intégralité la version originale.

*** END OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK LENDEMAINS DE GUERRE DES FLANDRES À LA MEUSE ***

Updated editions will replace the previous one—the old editions will be renamed.

Creating the works from print editions not protected by U.S. copyright law means that no one owns a United States copyright in these works, so the Foundation (and you!) can copy and distribute it in the United States without permission and without paying copyright royalties. Special rules, set forth in the General Terms of Use part of this license, apply to copying and distributing Project Gutenberg™ electronic works to protect the PROJECT GUTENBERG™ concept and trademark. Project Gutenberg is a registered trademark, and may not be used if you charge for an eBook, except by following the terms of the trademark license, including paying royalties for use of the Project Gutenberg trademark. If you do not charge anything for copies of this eBook, complying with the trademark license is very easy. You may use this eBook for nearly any purpose such as creation of derivative works, reports, performances and research. Project Gutenberg eBooks may be modified and printed and given away—you may do practically ANYTHING in the United States with eBooks not protected by U.S. copyright law. Redistribution is subject to the trademark license, especially commercial redistribution.

START: FULL LICENSE
THE FULL PROJECT GUTENBERG LICENSE
PLEASE READ THIS BEFORE YOU DISTRIBUTE OR USE THIS WORK

To protect the Project Gutenberg™ mission of promoting the free distribution of electronic works, by using or distributing this work (or any other work associated in any way with the phrase “Project Gutenberg”), you agree to comply with all the terms of the Full Project Gutenberg™ License available with this file or online at www.gutenberg.org/license.

Section 1. General Terms of Use and Redistributing Project Gutenberg™ electronic works

1.A. By reading or using any part of this Project Gutenberg™ electronic work, you indicate that you have read, understand, agree to and accept all the terms of this license and intellectual property (trademark/copyright) agreement. If you do not agree to abide by all the terms of this agreement, you must cease using and return or destroy all copies of Project Gutenberg™ electronic works in your possession. If you paid a fee for obtaining a copy of or access to a Project Gutenberg™ electronic work and you do not agree to be bound by the terms of this agreement, you may obtain a refund from the person or entity to whom you paid the fee as set forth in paragraph 1.E.8.

1.B. “Project Gutenberg” is a registered trademark. It may only be used on or associated in any way with an electronic work by people who agree to be bound by the terms of this agreement. There are a few things that you can do with most Project Gutenberg™ electronic works even without complying with the full terms of this agreement. See paragraph 1.C below. There are a lot of things you can do with Project Gutenberg™ electronic works if you follow the terms of this agreement and help preserve free future access to Project Gutenberg™ electronic works. See paragraph 1.E below.

1.C. The Project Gutenberg Literary Archive Foundation (“the Foundation” or PGLAF), owns a compilation copyright in the collection of Project Gutenberg™ electronic works. Nearly all the individual works in the collection are in the public domain in the United States. If an individual work is unprotected by copyright law in the United States and you are located in the United States, we do not claim a right to prevent you from copying, distributing, performing, displaying or creating derivative works based on the work as long as all references to Project Gutenberg are removed. Of course, we hope that you will support the Project Gutenberg™ mission of promoting free access to electronic works by freely sharing Project Gutenberg™ works in compliance with the terms of this agreement for keeping the Project Gutenberg™ name associated with the work. You can easily comply with the terms of this agreement by keeping this work in the same format with its attached full Project Gutenberg™ License when you share it without charge with others.

1.D. The copyright laws of the place where you are located also govern what you can do with this work. Copyright laws in most countries are in a constant state of change. If you are outside the United States, check the laws of your country in addition to the terms of this agreement before downloading, copying, displaying, performing, distributing or creating derivative works based on this work or any other Project Gutenberg™ work. The Foundation makes no representations concerning the copyright status of any work in any country other than the United States.

1.E. Unless you have removed all references to Project Gutenberg:

1.E.1. The following sentence, with active links to, or other immediate access to, the full Project Gutenberg™ License must appear prominently whenever any copy of a Project Gutenberg™ work (any work on which the phrase “Project Gutenberg” appears, or with which the phrase “Project Gutenberg” is associated) is accessed, displayed, performed, viewed, copied or distributed:

This eBook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this eBook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you will have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

1.E.2. If an individual Project Gutenberg™ electronic work is derived from texts not protected by U.S. copyright law (does not contain a notice indicating that it is posted with permission of the copyright holder), the work can be copied and distributed to anyone in the United States without paying any fees or charges. If you are redistributing or providing access to a work with the phrase “Project Gutenberg” associated with or appearing on the work, you must comply either with the requirements of paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 or obtain permission for the use of the work and the Project Gutenberg™ trademark as set forth in paragraphs 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.3. If an individual Project Gutenberg™ electronic work is posted with the permission of the copyright holder, your use and distribution must comply with both paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 and any additional terms imposed by the copyright holder. Additional terms will be linked to the Project Gutenberg™ License for all works posted with the permission of the copyright holder found at the beginning of this work.

1.E.4. Do not unlink or detach or remove the full Project Gutenberg™ License terms from this work, or any files containing a part of this work or any other work associated with Project Gutenberg™.

1.E.5. Do not copy, display, perform, distribute or redistribute this electronic work, or any part of this electronic work, without prominently displaying the sentence set forth in paragraph 1.E.1 with active links or immediate access to the full terms of the Project Gutenberg™ License.

1.E.6. You may convert to and distribute this work in any binary, compressed, marked up, nonproprietary or proprietary form, including any word processing or hypertext form. However, if you provide access to or distribute copies of a Project Gutenberg™ work in a format other than “Plain Vanilla ASCII” or other format used in the official version posted on the official Project Gutenberg™ website (www.gutenberg.org), you must, at no additional cost, fee or expense to the user, provide a copy, a means of exporting a copy, or a means of obtaining a copy upon request, of the work in its original “Plain Vanilla ASCII” or other form. Any alternate format must include the full Project Gutenberg™ License as specified in paragraph 1.E.1.

1.E.7. Do not charge a fee for access to, viewing, displaying, performing, copying or distributing any Project Gutenberg™ works unless you comply with paragraph 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.8. You may charge a reasonable fee for copies of or providing access to or distributing Project Gutenberg™ electronic works provided that:

- You pay a royalty fee of 20% of the gross profits you derive from the use of Project Gutenberg™ works calculated using the method you already use to calculate your applicable taxes. The fee is owed to the owner of the Project Gutenberg™ trademark, but he has agreed to donate royalties under this paragraph to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation. Royalty payments must be paid within 60 days following each date on which you prepare (or are legally required to prepare) your periodic tax returns. Royalty payments should be clearly marked as such and sent to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation at the address specified in Section 4, “Information about donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation.”
- You provide a full refund of any money paid by a user who notifies you in writing (or by e-mail) within 30 days of receipt that s/he does not agree to the terms of the full Project Gutenberg™ License. You must require such a user to return or destroy all copies of the works possessed in a physical medium and discontinue all use of and all access to other copies of Project Gutenberg™ works.
- You provide, in accordance with paragraph 1.F.3, a full refund of any money paid for a work or a replacement copy, if a defect in the electronic work is discovered and reported to you within 90 days of receipt of the work.
- You comply with all other terms of this agreement for free distribution of Project Gutenberg™ works.

1.E.9. If you wish to charge a fee or distribute a Project Gutenberg™ electronic work or group of works on different terms than are set forth in this agreement, you must obtain permission in writing from the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the manager of the Project Gutenberg™ trademark. Contact the Foundation as set forth in Section 3 below.

1.F.

1.F.1. Project Gutenberg volunteers and employees expend considerable effort to identify, do copyright research on, transcribe and proofread works not protected by U.S. copyright law in creating the Project Gutenberg™ collection. Despite these efforts, Project Gutenberg™ electronic works, and the medium on which they may be stored, may contain “Defects,” such as, but not limited to, incomplete, inaccurate or corrupt data, transcription errors, a copyright or other intellectual property infringement, a defective or damaged disk or other medium, a computer virus, or computer codes that damage or cannot be read by your equipment.

1.F.2. LIMITED WARRANTY, DISCLAIMER OF DAMAGES - Except for the “Right of Replacement or Refund” described in paragraph 1.F.3, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the owner of the Project Gutenberg™ trademark, and any other party distributing a Project Gutenberg™ electronic work under this agreement, disclaim all liability to you for damages, costs and expenses, including legal fees. YOU AGREE THAT YOU HAVE NO REMEDIES FOR NEGLIGENCE, STRICT LIABILITY, BREACH OF WARRANTY OR BREACH OF CONTRACT EXCEPT THOSE PROVIDED IN PARAGRAPH 1.F.3. YOU AGREE THAT THE FOUNDATION, THE TRADEMARK OWNER, AND ANY DISTRIBUTOR UNDER THIS AGREEMENT WILL NOT BE LIABLE TO YOU FOR ACTUAL, DIRECT, INDIRECT, CONSEQUENTIAL, PUNITIVE OR INCIDENTAL DAMAGES EVEN IF YOU GIVE NOTICE OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

1.F.3. LIMITED RIGHT OF REPLACEMENT OR REFUND - If you discover a defect in this electronic work within 90 days of receiving it, you can receive a refund of the money (if any) you paid for it by sending a written explanation to the person you received the work from. If you received the work on a physical medium, you must return the medium with your written explanation. The person or entity that provided you with the defective work may elect to provide a replacement copy in lieu of a refund. If you received the work electronically, the person or entity providing it to you may choose to give you a second opportunity to receive the work electronically in lieu of a refund. If the second copy is also defective, you may demand a refund in writing without further opportunities to fix the problem.

1.F.4. Except for the limited right of replacement or refund set forth in paragraph 1.F.3, this work is provided to you 'AS-IS', WITH NO OTHER WARRANTIES OF ANY KIND, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR ANY PURPOSE.

1.F.5. Some states do not allow disclaimers of certain implied warranties or the exclusion or limitation of certain types of damages. If any disclaimer or limitation set forth in this agreement violates the law of the state applicable to this agreement, the agreement shall be interpreted to make the maximum disclaimer or limitation permitted by the applicable state law. The invalidity or unenforceability of any provision of this agreement shall not void the remaining provisions.

1.F.6. INDEMNITY - You agree to indemnify and hold the Foundation, the trademark owner, any agent or employee of the Foundation, anyone providing copies of Project Gutenberg™ electronic works in accordance with this agreement, and any volunteers associated with the production, promotion and distribution of Project Gutenberg™ electronic works, harmless from all liability, costs and expenses, including legal fees, that arise directly or indirectly from any of the following which you do or cause to occur: (a) distribution of this or any Project Gutenberg™ work, (b) alteration, modification, or additions or deletions to any Project Gutenberg™ work, and (c) any Defect you cause.

Section 2. Information about the Mission of Project Gutenberg™

Project Gutenberg™ is synonymous with the free distribution of electronic works in formats readable by the widest variety of computers including obsolete, old, middle-aged and new computers. It exists because of the efforts of hundreds of volunteers and donations from people in all walks of life.

Volunteers and financial support to provide volunteers with the assistance they need are critical to reaching Project Gutenberg™'s goals and ensuring that the Project Gutenberg™ collection will remain freely available for generations to come. In 2001, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation was created to provide a secure and permanent future for Project Gutenberg™ and future generations. To learn more about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation and how your efforts and donations can help, see Sections 3 and 4 and the Foundation information page at www.gutenberg.org.

Section 3. Information about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

The Project Gutenberg Literary Archive Foundation is a non-profit 501(c)(3) educational corporation organized under the laws of the state of Mississippi and granted tax exempt status by the Internal Revenue Service. The Foundation's EIN or federal tax identification number is 64-6221541. Contributions to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation are tax deductible to the full extent permitted by U.S. federal laws and your state's laws.

The Foundation's business office is located at 809 North 1500 West, Salt Lake City, UT 84116, (801) 596-1887. Email contact links and up to date contact information can be found at the Foundation's website and official page at www.gutenberg.org/contact

Section 4. Information about Donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

Project Gutenberg™ depends upon and cannot survive without widespread public support and donations to carry out its mission of increasing the number of public domain and licensed works that can be freely distributed in machine-readable form accessible by the widest array of equipment including outdated equipment. Many small donations (\$1 to \$5,000) are particularly important to maintaining tax exempt status with the IRS.

The Foundation is committed to complying with the laws regulating charities and charitable donations in all 50 states of the United States. Compliance requirements are not uniform and it takes a considerable effort, much paperwork and many fees to meet and keep up with these requirements. We do not solicit donations in locations where we have not received written confirmation of compliance. To SEND DONATIONS or determine the status of compliance for any particular state visit www.gutenberg.org/donate.

While we cannot and do not solicit contributions from states where we have not met the solicitation requirements, we know of no prohibition against accepting unsolicited donations from donors in such states who approach us with offers to donate.

International donations are gratefully accepted, but we cannot make any statements concerning tax treatment of donations received from outside the United States. U.S. laws alone swamp our small staff.

Please check the Project Gutenberg web pages for current donation methods and addresses. Donations are accepted in a number of other ways including checks, online payments and credit card donations. To donate, please visit: www.gutenberg.org/donate

Section 5. General Information About Project Gutenberg™ electronic works

Professor Michael S. Hart was the originator of the Project Gutenberg™ concept of a library of electronic works that could be freely shared with anyone. For forty years, he produced and distributed Project Gutenberg™ eBooks with only a loose network of volunteer support.

Project Gutenberg™ eBooks are often created from several printed editions, all of which are confirmed as not protected by copyright in the U.S. unless a copyright notice is included. Thus, we do not necessarily keep eBooks in compliance with any particular paper edition.

Most people start at our website which has the main PG search facility: www.gutenberg.org.

This website includes information about Project Gutenberg™, including how to make donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, how to help produce our new eBooks, and how to subscribe to our email newsletter to hear about new eBooks.